

Canevas du Cours B : Reprise d'exploitation

Ces cours sont orientés sur la formation des futurs agriculteurs, avant leur installation, pour les familiariser à tous les problèmes liés à la reprise d'exploitation et les aider dans leur démarche d'installation.

L'objectif final est de mettre dans les mains du jeune exploitant tous les outils qui lui permettront de faire de son installation une réussite.

Pour avoir accès au FIA, la Région Wallonne exige au minimum un certificat de réussite aux cours de type B.

canevas général

- **PAC : 6h**
 - Généralités : 3h
 - Application : 3h
- **Comptabilité et gestion : 30h**
- **Fiscalité : min 15h**
 - Assurance
 - Crédit et convention de reprise
 - Installation – législation sociale
 - Fiscalité
- **FIA : 12h**
 - FIA : 9h
 - Encadrement : 3h
 - Cumas et groupements fourragers
- **Droit rural : 12h**
 - Bail à ferme
 - Succession
 - Contrat de mariage – cas de divorce
- **Environnement : min 12h**
 - Mesures agri-environnementales et Natura 2000 : 3h
 - Permis d'environnement : 3h
 - Gestion de l'Azote (PDGA) : 3h
 - Utilisation des produits phytos : 3h
- **Information des services à l'agriculture : 3h**
- **Prévention des accidents et du stress: 6h**
- **Informatique : 3h**
 - Gestion informatique de l'exploitation agricole
- **Réglementation Sanitel : 3h**